

Hérault de guerre – application pour smartphone, tablette numérique et site Web

Carole Renard

Citer ce document / Cite this document :

Renard Carole. Hérault de guerre – application pour smartphone, tablette numérique et site Web. In: La Gazette des archives, n°236, 2014. Commémorer. pp. 141-151;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2014_num_236_4_5172

Document généré le 15/03/2017

***Hérault de guerre* – application pour smartphone, tablette numérique et site Web**

Carole RENARD

Les Archives départementales de l'Hérault participent de plusieurs manières aux manifestations du centenaire de la Première Guerre mondiale, soit par le biais d'une médiation traditionnelle (guide des sources, aide à la recherche, exposition, etc.), soit par des approches plus originales (participation à la Grande collecte Europeana, co-organisation d'un colloque international sur les manuels scolaires pendant et après le conflit, etc.). En 2014, elles ont également fait le choix d'une médiation numérique innovante : la conception d'une application *Hérault de guerre*, téléchargeable gratuitement sur smartphones et tablettes, et visible sur Internet, depuis janvier 2015.

***Hérault de guerre*: une porte d'entrée scientifique, ludique et pédagogique vers l'histoire de la Première Guerre mondiale dans l'Hérault**

Grâce aux technologies actuelles, et notamment aux systèmes de géolocalisation, il est désormais possible de dépasser l'unique consultation d'archives en salle de lecture et de faire découvrir aux mobinautes, de plus en plus nombreux, un service culturel et scientifique innovant. Les Archives départementales de l'Hérault souhaitent proposer un circuit interactif des lieux de mémoire du département. Ce projet associe documents d'archives et nouvelles technologies, histoire, mémoire et tourisme, apprentissage et découverte ludique. Il est destiné tant aux amateurs d'histoire qu'aux randonneurs et visiteurs étrangers, aux scolaires et aux familles. Le

département de l'Hérault, certes territoire de l'arrière, garde néanmoins des traces de ce conflit mondial : visibles, tels que les monuments commémoratifs, ou moins visibles, comme toutes ces mémoires relatives à la vie quotidienne, à découvrir au travers des archives administratives ou privées.

Désormais, grâce à l'application *Hérault de guerre*, il sera possible de redécouvrir une période particulièrement tragique de notre histoire, tout en ayant rapidement en main de la documentation historique. C'est avec un autre regard que les sites et paysages de l'Hérault se révéleront, éclairés par une page d'histoire. Ce projet a obtenu le label du Comité national du Centenaire, et il s'inscrit dans les différents projets prioritaires pour la direction générale des services du département.

Il tient particulièrement à cœur aux agents des Archives départementales car, outre la valorisation des archives sous toutes leurs formes (textes, images, enregistrements sonores, etc.), il permet d'associer les champs du tourisme, des loisirs et de la culture au travers d'un outil innovant. Le développement d'une application valorisant de manière inédite des fonds d'archives permet en effet de participer à la fois à un tourisme culturel et mémoriel. Cette forme de tourisme, à apprécier plus qualitativement que quantitativement, surfe sur une tendance générale de recherche de sens et d'envie de découvrir un passé commun au travers des trajectoires individuelles percutantes. Loin d'être élitiste, ce support vient au contraire proposer au public de mieux comprendre le passé, tout en participant à son enrichissement personnel, civique et culturel. Le sujet de la Grande Guerre est le sujet incontournable pour les quatre prochaines années. Il en est de même, voire davantage, dans le cadre de la scolarité des élèves. Un des objectifs affichés par notre application est de proposer ainsi un outil pédagogique simple et ergonomique, destiné tant à l'usage des professeurs que de leurs élèves. Les professeurs, bien entendu, mais aussi les médiateurs de musées et les animateurs associatifs pourront se servir de ce nouvel outil de médiation. Tous ces professionnels de l'éducation et de la jeunesse apprécient de pouvoir s'appuyer sur des supports clairs, au propos certifié, et intégrables dans leurs interventions à destination de publics jeunes. Les nouvelles technologies tiennent un grand rôle dans le regain de motivation à apprendre ou simplement à découvrir. Le succès d'Internet et des jeux vidéo, permettant d'ailleurs d'aller au-delà du simple fait de « jouer », est le reflet de l'intérêt pour ceux-ci. Il en découle que les plus jeunes devraient faire preuve d'une curiosité spontanée envers cette application. Pour le public enseignant et pour les élèves, les archives sélectionnées et mises à disposition sur

l'application, ainsi que tous les renvois vers les inventaires des fonds d'archives, serviront comme autant de ressources documentaires. Quant aux dossiers thématiques ou biographiques, ils permettront d'acquérir rapidement des connaissances sur la vie quotidienne d'un département de l'arrière, en y incluant les spécificités du Midi. Par exemple, un dossier pédagogique sera proposé sur les monuments aux morts pour permettre une approche tant artistique qu'historique. Des fiches biographiques sur les sculpteurs les plus renommés seront aussi proposées. En effet, si les monuments aux morts sont l'expression idéologique et émotionnelle de la sensibilité d'une époque, leur étude permet de relier mémoire collective et citoyenneté. Entre 1919 et 1925, chaque collectivité a voulu rendre hommage à sa façon et mesurer le bilan des pertes humaines. Une typologie des monuments héraultais permettra de rappeler leur fabrication en série. Leur diversité découlait en effet de la taille des collectivités, de leurs moyens financiers, du goût et du talent des entrepreneurs et des artistes. Nous mettrons ainsi l'accent sur les personnalités de Paul Dardé (monuments de Lodève, Saint-Maurice-de-Navacelles, Lunel et Clermont-l'Hérault) et d'Injalbert (Béziers), et, par exemple, sur les raisons de la construction plus tardive de certains monuments aux morts, comme ceux de Saint-Clément-de-Rivière et de Saint-Gély-du-Fesc, respectivement bâtis en 1984 et 1985.

Grâce au développement du Web mobile, il est prévu de toucher de nouveaux types de publics et de refléter une image moderne des Archives. *Hérault de guerre* étant une application de type ludo-éducative, elle doit permettre d'attirer, sur un sujet assez éloigné dans le temps, un public né avec les nouvelles technologies. Il sera permis aux usagers d'interagir entre eux, via les réseaux sociaux, et d'alimenter l'application avec leur propre contenu. Par le téléchargement d'un formulaire-type, les mobinautes ou internautes pourront prendre contact très facilement avec des archivistes départementaux : au moyen d'une brique « devenez contributeur », accessible dès la page d'accueil de l'application (ou du site Internet), les particuliers seront sollicités pour alimenter l'application (et, par extension, les fonds privés des Archives) en signalant des pièces et documents de la Grande Guerre qu'ils auraient en leur possession et qu'ils souhaiteraient faire partager à plus grande échelle. Enfin, une partie « Agenda » permettra, au sein de l'application et via des alertes régulières, de rester informé sur toutes les actions commémoratives et culturelles liées au Centenaire sur l'ensemble de l'Hérault : conférence, exposition, spectacle, etc. Pour résumer, grâce aux nouvelles technologies et au développement du Web mobile, les objectifs affichés sont :

- recruter et toucher de nouveaux publics ;
- dépoussiérer l'image des archives et, par extension, celle du monde des anciens combattants ;
- aborder de manière innovante la richesse du patrimoine local ;
- Séduire la génération de *digital natives* (générations actuelles nées avec les nouvelles technologies) et de *digital immigrants* (génération d'individus ayant grandi hors d'un environnement numérique mais l'ayant adopté plus tard) ;
- tenir un agenda de toutes les actions commémoratives du Centenaire dans le département et relier histoire et actualité ;
- offrir des outils pédagogiques pour les enseignants et leurs élèves ;
- utiliser le système de géoréférencement et un système d'alerte de type message push pour signaler la présence de points d'intérêt (POI) historiques (une fois téléchargée, l'application permettra l'accès aux contenus, même sans connexion. Après acceptation par l'utilisateur, *Hérault de guerre* récupérera la position géographique à l'aide de la puce GPS intégrée aux appareils) ;
- proposer une nouvelle forme de tourisme sur notre département ;
- personnaliser l'accès au contenu pour chacun, selon son profil (accès tout public/accès pédagogique) ;
- permettre aux mobinautes d'interagir et d'alimenter le contenu avec leurs commentaires et leurs apports documentaires ;
- occuper un secteur amené à totalement se démocratiser : généralisation des smartphones, prise en main des applications géo-localisées.

Le parcours de nombreux poilus héraultais nous est aujourd'hui connu, depuis la Grande collecte Europeana et l'entrée massive dans les collections de documents familiaux et personnels (photographies, correspondances échangées, etc.). Outre la vie au front, plus ou moins édulcorée, c'est une relation humaine et intime avec la famille et la vie locale que nous parcourons alors, et que nous allons mettre à disposition du visiteur, qui se déplacera de lieu en lieu en découvrant ces récits à la fois physiquement proches et décalés dans le temps.

Parallèlement à cet environnement humain, le public, avide de détails, de connaissances nouvelles et de contextualisation, pourra découvrir, au gré des sources d'archives administratives, les enjeux politiques et économiques du département durant cette période de guerre.

Car l'Hérault, certes département de l'arrière, garde des traces évidemment moins visibles que les départements exposés aux combats et aux bombardements des fronts de l'Est et du Nord, mais pourtant non moins intéressantes d'un point de vue historique. La pénurie de main d'œuvre, l'implication des femmes, la gestion des réfugiés, la mise en place d'hôpitaux annexes et le rationnement ont touché l'ensemble de la population, qui a ainsi participé à l'effort de guerre. Avec des points d'intérêt indiqués par l'application, appuyés sur des documents d'archives, c'est tout le territoire héraultais, des communes des hauts cantons à celles du littoral camarguais, qui sera parsemé de lieux de mémoire. En somme, c'est un chemin de mémoire numérique et virtuel qui mènera sur les traces du conflit : monuments commémoratifs, forêt des écrivains combattants, anciens hôpitaux, casernes militaires, usines, ports, lieux d'exploitation et de commerce des vins.

Hérault de guerre : un travail d'archiviste polyvalent

L'archiviste chef de projet

Une fois émise l'idée de réaliser un circuit mémoriel sur la vie quotidienne pendant la Grande Guerre dans l'Hérault, il convenait de faire valider et budgéter le projet par le conseil général de l'Hérault. Dès 2013, un comité technique de coordination de toutes les actions de valorisation liées au Centenaire a été rapidement mis en place. Dans le cadre de ce comité, chaque représentant des pôles Culture, Communication, Jeunesse, Sports, Loisirs, Médiathèque et Archives sont amenés à réfléchir ensemble à l'organisation optimale d'actions vers les différents publics. Ce comité technique est coordonné par les Archives et se réunit tous les deux mois. Les projets proposés dans le cadre de ces réunions sont ensuite portés à la validation des directeurs et des élus politiques référents.

Le projet innovant *Hérault de guerre* a ainsi trouvé rapidement sa place. Dès le départ, la direction des systèmes d'information est associée au projet. Il s'agit d'ailleurs pour les informaticiens de la collectivité d'un baptême de l'air : premier projet d'application mobile développé au sein du conseil général de l'Hérault. Le service informatique prévoyait alors dès 2013 le coût du développement et de la maintenance d'une application mobile et l'intégrait à son budget des moyens pour 2014.

À partir des descriptions techniques particulières demandées par les archivistes, le service informatique montait alors un marché d'appel d'offres en 2014. Huit candidats expérimentés et référencés ont ainsi répondu à l'appel d'offres paru durant l'été 2014.

Les services impliqués dans la réalisation du projet sont :

- le département « Archives et mémoires » : pilote du projet, en charge de la base documentaire, administrateur principal de l'outil et interlocuteurs fonctionnels avec la société choisie pour le développement de l'application ;
- la direction des systèmes d'information du conseil général de l'Hérault : maître d'ouvrage, gestion de l'appel d'offre, responsable des acquisitions de matériels et de logiciels informatiques et coordination des conceptions et mises en œuvre de ces équipements ;
- Cogitis, syndicat mixte : maîtrise d'œuvre informatique pour le compte du conseil général de l'Hérault, en charge de l'intégration des solutions au sein du système d'information départemental.

Si le financement de l'application a bien été budgété par la direction informatique du conseil général, il est néanmoins recommandé de partir en quête de subventions diverses. Dans un premier temps, une demande est formalisée auprès du Comité national du Centenaire, puisque ce projet a obtenu le label en 2013. Ensuite, en juin 2014 une démarche est entreprise auprès du ministère de la Culture. Un dossier de candidature est déposé dans le cadre de l'appel à projets « Services numériques culturels innovants ». Cet appel visant à identifier des expérimentations grand public innovantes, visibles et valorisant des contenus culturels numériques, le projet *Hérault de guerre* revêt alors tous les atouts attendus. En outre, il répond parfaitement aux deux axes prioritaires retenus par le ministère, à savoir ceux de la jeunesse et du tourisme culturel, et contribue aux objectifs de l'agenda numérique 2020 pour l'Europe.

En parallèle, tous les archivistes se sont impliqués dans ce projet de service, inédit et innovant. Comme pour le montage d'une exposition, un pilote de projet a encadré une équipe de recherche. Il a ainsi été fait appel à l'ensemble des agents pour signaler des fonds particuliers qu'il serait intéressant de mettre en évidence. C'est le début de recherches documentaires qui durent depuis neuf mois, parallèlement aux autres missions des services, car c'est bien toutes les séries d'archives qu'il faut balayer, administratives et privées, pour la période 1914-1920.

Le travail de numérisation, déjà commencé par d'autres campagnes depuis 1999, notamment pour enrichir le portail Internet, est ventilé et programmé, suivant les formats des documents (photographies, scanners).

Les références pertinentes sont ensuite collectées dans une base de données, dont les pivots sont la commune, le canton¹ et les coordonnées GPS des points d'intérêt. L'objectif est de couvrir un maximum des trois cent quarante-trois communes du département.

Car, dès le départ, c'est bien le géoréférencement qui guide le projet. L'application est pensée de la façon suivante : une carte présentera l'ensemble des POI relatifs aux lieux de mémoire sur la guerre 1914-1918. En cliquant sur l'un de ces points, l'application affichera un menu déroulant qui permettra à l'utilisateur de consulter les propriétés du site (nom de la commune, type de point d'intérêt, nombre de visites en ligne sur ce point d'intérêt, etc.) et, bien évidemment, de consulter les documents attachés à ce point d'intérêt (images, vidéos, textes, photographies, etc.). Les POI auront la forme de fiches comprenant au minimum les champs suivants : un titre, un texte pouvant intégrer des liens Internet et des photos ou autre contenu de type multimédia. Pour accéder à chaque POI de l'application, un filtre de recherche devra permettre de personnaliser l'accès, selon que l'on souhaite ne voir apparaître qu'une catégorie de POI. Ces derniers seront classés de manière thématique et correspondront au filtre de recherche suivant :

- « Mémoire d'un fait » : les réfugiés, l'effort de guerre, le rationnement, etc. ;
- « Mémoire d'un lieu » : les hôpitaux, les garnisons, les écoles, etc. ;
- « Mémoire d'une personne » : correspondance d'un poilu, témoignages oraux, etc. ;
- « Hommage aux morts pour la France » : monuments aux morts, trophées de guerre, etc.

Chaque POI sera ainsi matérialisée par une couleur spécifique en fonction de la catégorie souhaitée. Évidemment, il peut y avoir plusieurs POI dans une même commune ! En outre, les documents d'archives seront proposés en téléchargement. Enfin, chaque document géoréférencé par un POI sera

¹ En cours d'année, il fallut tenir compte de la réforme territoriale et du redécoupage des cantons défini par la loi du 17 mai 2013. Un nouveau découpage territorial est défini par décret du 26 février 2014 pour le département de l'Hérault, le nombre de cantons passant ainsi de 49 à 25.

accompagné de sa notice descriptive (titre, sous-titre, catégorie thématique, provenance du document et lien vers inventaire), d'une option « En savoir plus » pour obtenir plus de renseignements sur le document géoréférencé et, enfin, d'une possibilité d'« Aller plus loin » permettant à l'utilisateur d'accéder à des fiches thématiques ou biographiques de type synthétique. Ces fiches seront communes à plusieurs POI. Elles seront également proposées en téléchargement. De la même manière, un onglet sera placé sur certains POI pour le public enseignant et scolaire avec la mention « Dossier pédagogique disponible ». Lors du téléchargement de l'application smartphone et lors de la consultation du site Web associé, il faudra que l'utilisateur accepte une charte de non usage commercial des informations. L'application présentera aussi aux usagers les événements commémoratifs et culturels à venir, avec un zoom sur l'actualité de la semaine courante. Les événements de l'agenda seront proposés de manière géographique, chronologique (du plus proche en temps au plus éloigné) et thématique. L'option « Ajout à son propre agenda » sera également proposée. Dans tous les cas, la participation à un événement de l'agenda pourra être partagée sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter et Google +. L'application permettra aux usagers d'envoyer des commentaires et de faire des propositions de contenus à l'administrateur de l'application.

L'archiviste informaticien

Si l'objectif est de permettre aux utilisateurs d'avoir accès à toutes les informations en situation de mobilité, il est aussi essentiel de proposer un site dédié afin de garantir un accès au plus grand nombre. Ainsi, dans le souci d'une politique équitable et non discriminante, le choix est fait de développer une application fonctionnant sur tous types de terminaux et tous systèmes d'exploitation (OS) existants et à venir. L'application sera de type native iOS et Android et proposera aussi une version webapp en HTML5 pour tous les autres types d'appareil (par exemple Windows phone). Les deux OS les plus connus sont en effet iOS d'Apple et Android de Google. Une fois téléchargée, l'application devra permettre l'accès aux contenus, même sans connexion. Enfin, une version Web permettra de consulter toutes les données sans se déplacer physiquement sur le lieu de mémoire. L'application sera fournie avec un outil d'analyse des statistiques : des statistiques géographiques et anonymes pourront être sauvegardées afin de pouvoir analyser les parcours et les usages des mobinautes, et de faire évoluer les fonctionnalités de l'application. L'ensemble des contenus sera administré par l'archiviste en charge de piloter le projet, au travers d'une plateforme de gestion. Celle de gestion des contenus

permettra la création de scénarios géolocalisés, tout en incluant un outil de gestion des archives dématérialisées.

Hérault de guerre sera une application riche en contenus. Techniquement, cela signifie qu'elle risque de peser lourd en Mo, ce qui risque d'avoir une incidence lors du premier téléchargement. La solution envisagée sera de proposer un téléchargement partiel de l'application à partir du store puis, une fois lancée, de suggérer au mobinaute de ne charger que le contenu correspondant à un circuit géographique proche de lui, par exemple dans un rayon d'une trentaine de kilomètres, ou l'équivalent d'un territoire tel que le canton.

L'archiviste et la méta-médiation

La création d'un QR code est prévue pour la promotion « *offline* » sur les supports de communication habituels : flyer, bandeau inséré sur Internet, article de presse, etc. Une vidéo promotionnelle, sous forme de *teasing*, sera aussi réalisée par le prestataire pour servir de support publicitaire simple, attractif et ludique. Cette vidéo pourra être diffusée librement sur le site Internet des Archives du conseil général de l'Hérault, ainsi que par tout autre partenaire associé. D'ailleurs, ce projet est également le fruit d'une collaboration constructive avec des partenaires extérieurs : Hérault Tourisme, le rectorat et l'ensemble des communes de l'Hérault. L'application et ses contenus seront intégrés sur la plate-forme Internet et sur la lettre électronique d'Hérault Tourisme. Les lieux de mémoire sont devenus des lieux d'échanges entre les publics mais aussi des lieux de réflexion sur l'histoire. Hérault Tourisme participant à la découverte du patrimoine héraultais, notre projet sera particulièrement valorisé grâce au réseau des offices de tourisme, et auprès de tous les professionnels du tourisme dans l'Hérault. Il faut toutefois noter qu'inscrire notre travail dans un cadre touristique ne va pas de soi, dans un département où tourisme rime plutôt avec soleil, plage et vins. L'académie de Montpellier, et plus particulièrement la délégation académique à l'éducation artistique et culturelle, est également un partenaire privilégié. Nous avons souhaité intégrer le projet au plan de formation académique « Histoire des arts et mémoire de guerre », et avons ainsi eu l'occasion de faire une présentation devant de nombreux professeurs d'histoire et acteurs de la défense nationale, lors d'un colloque du trinôme académique. Enfin, dans le cadre de son schéma territorial de conservation et de valorisation des archives, les Archives départementales souhaitent associer les différentes communes de l'Hérault à ce projet de circuit interactif. Des associations et établissements scolaires ont d'ores et déjà entrepris des travaux de collecte, exposition, rédaction d'articles

et notices, valorisations diverses que nous aimerions, s'ils en sont d'accord, intégrer au circuit interactif (comme ressources numérisées, points d'intérêts et rendez-vous dans l'agenda). À cet effet, nous préparons un courrier systématique à adresser aux maires du département à la rentrée de septembre 2014, d'une part pour les informer de notre travail en cours et, d'autre part, pour mutualiser nos initiatives relatives au Centenaire.

Un maximum d'efforts devra donc être entrepris pour faire de la médiation auprès de tous les publics pressentis. Il convient de les accompagner avant et pendant le lancement du produit, et de s'appropriier cet outil de médiation original.

Rappel des fonctionnalités de l'application	
Objet	<ul style="list-style-type: none">- la vie quotidienne dans l'Hérault pendant la Première Guerre mondiale ;- un service numérique innovant pour la visite, la découverte et la connaissance.
Fonctions proposées	<ul style="list-style-type: none">- circuit virtuel, lieux de mémoire, points d'intérêt (POI) historique ;- découverte de documents d'archives, notices descriptives ;- dossiers pédagogiques, biographiques, thématiques ;- agenda, calendrier, messages d'alertes de type Push ;- partage sur les réseaux sociaux ;- commentaires, contributions personnelles.
Publics ciblés	<ul style="list-style-type: none">- grand public francophone ;- enseignants, scolaires et professionnels de l'éducation ;- public familial ;- érudits et passionnés d'histoire ;- grand public touristique : développement en d'autres langues à prévoir (anglais et allemand).
Cartographie des lieux	<ul style="list-style-type: none">- carte de l'Hérault en 2D ;- POI interactifs.

Activités proposées	<ul style="list-style-type: none">- s'informer/préparer sa visite ;- se repérer/s'orienter ;- lire/écouter/regarder ;- manipuler les images/zoomer/télécharger ;- jouer ;- partager/commenter/contribuer.
Technologies utilisées	<ul style="list-style-type: none">- QR Code ;- datavisualisation/géoréférencement ;- HTML5/Webapp/Webresponsive ;- iOS Apple et Google Android natives.
Objectifs affichés	<ul style="list-style-type: none">- sensibilisation, émotion, empathie ;- informations pratiques ;- pédagogie ludo-éducative ;- curiosité, enrichissement personnel.

Carole RENARD
Archiviste, responsable de projets mémoire
Conseil général de l'Hérault
crenard@cg34.fr